

# LE CANADA ET LES NATIONS UNIES

## Commission intérimaire

LE 16 JANVIER 1950 s'ouvrait au siège des Nations Unies, à Lake-Success, la troisième session de la Commission intérimaire de l'Assemblée générale. La délégation du Canada à cette session se compose de M. L. B. Pearson représentant, de MM. Léon Mayrand, J. W. Holmes, R. G. Riddell et A. C. Smith, représentants suppléants, et de M. H. H. Carter, conseiller.

À sa première réunion, la Commission a élu M. Carlos Muniz (Brésil) au poste de président, le colonel Abdur Rahime Khan (Pakistan) à celui de vice-président et M. Joseph Nisot (Brésil) au poste de rapporteur. Des sous-commissions ont été formées pour continuer l'étude méthodique des moyens propres à favoriser la collaboration internationale sur le plan politique et pour examiner le règlement intérieur de la Commission. Le Canada n'a pas cherché à être élu à ces sous-commissions.

La Commission s'est ajournée jusqu'au 7 février. À sa prochaine réunion, elle étudiera la procédure à suivre pour l'examen des trois autres questions inscrites à l'ordre du jour, qui sont les suivantes:

- a) Étude de la procédure à suivre pour délimiter les frontières des anciennes colonies italiennes non encore fixées par voie d'accord international;
- b) Menaces à l'indépendance politique et à l'intégrité territoriale de la Chine et à la paix de l'Extrême-Orient, résultant de violations par l'U.R.S.S. du Traité d'amitié et d'alliance sino-soviétique du 14 août 1945 et de la Charte des Nations Unies;
- c) Étude du rapport de la Commission pour l'Érythrée (qui doit être présenté au plus tard le 15 juin 1950).

## Conseil de tutelle

Au cours de la première semaine de sa sixième session, marquée par d'encourageantes réalisations, le Conseil de tutelle a terminé l'examen du projet d'Accord de tutelle entre l'Italie et les Nations Unies pour l'administration de l'ancienne colonie italienne de Somalie. Cette tâche avait été confiée au Conseil par la quatrième Assemblée générale. Le Conseil étudiera ensuite un rapport préparé par son président, M. Roger Garreau (France), concernant l'institution d'un régime international pour la ville de Jérusalem ainsi que la protection des Lieux Saints.

La sixième session du Conseil de tutelle s'est réunie au Palais des Nations à Genève, le 19 janvier, mais s'est ajournée presque immédiatement par manque de respect envers l'observateur éthiopien, décédé la veille. Le représentant de l'U.R.S.S. n'a pas assisté aux séances et n'a pas encore indiqué ses intentions à cet égard. M. N. F. H. Berlis, sous-délégué permanent du Canada au Bureau européen des Nations Unies, assiste à la session à titre d'observateur.

Le projet d'Accord de tutelle pour la Somalie, préparé par une commission du Conseil, n'a guère soulevé de controverse, et la discussion a révélé que le